

Pratique de la voltige sur le site de Roquebrune Cap

Martin (des manœuvres, des incidents de vols, de la sortie du domaine de vol normal)



De quoi parle-t-on ?

Pour réduire le risque d'accident et pour garantir la pérennité du site, la présence d'un bateau sur l'eau dans le cadre de la pratique de la voltige et de la sortie du domaine de vol dit normal.

Qui est concerné ?

Tous les pilotes qui souhaitent pratiquer ces activités sur le site de Roquebrune.

Comment répondre à cette obligation ?

- Disposer de ma propre organisation : Bateau motorisé + Pilote pour le bateau + Gilet de sauvetage ou,
- Utiliser les équipements du club de Roquebrun' Ailes ou,
- Utiliser les équipements des professionnels sur place

Comment puis-je utiliser les équipements du Club ?

Service bateau : soumis à l'accord de Benoit De Rancourt, Laurent Emery, David Boude joignables via Facebook

Organisation des sorties : se fait via le site internet YOU METHEM (<http://www.youmethem.eu>) sur le planning du groupe Voltige 06.

Navette : les pilotes qui souhaitent bénéficier des services de la navette pour monter au décollage doivent réserver leur place par internet ou par téléphone <http://www.transport-a-la-demande.net/ZESTBUS> ou 08 00 74 05 38. Service assuré tous les jours de la semaine, WE et jours fériés sauf les mardi et mercredi : 9h30, 11h15, 14h00, 15h30. Prix : 10€ Ticket Journée (4 remontées) ou 4€ la remontée.

Défraiement du service bateau :

Moins de 5 Pilotes = 50€ à se répartir entre les pilotes.

5 Pilotes ou plus = 10€ par pilotes.

En cas d'interruption de l'activité au cours de la journée les frais du bateau doivent être acquittés dans leur totalité.

Comment puis-je bénéficier des équipements des professionnels ?

L'école IMAGIN'AIR propose un service de bateau : 06.60.72.60.43. www.imagin-air.com



CHARTRE DU BON VOLTIGEUR



LE BOX TU RESPECTERAS

Le box est un espace théorique en forme de cube à l'intérieur duquel les voltigeurs évoluent en sécurité. Ce box est apprécié individuellement à chaque run ou décollage et garanti au voltigeur de finir à l'eau en cas d'incident de vol, il prend notamment en considération la dérive imposée par les phénomènes de brise et/ou le vent.

Le box est limité à 3 pilotes maximum. Dès que le bateau intervient pour porter assistance à un pilote, les autres pilotes interrompent leurs manœuvres afin d'éviter le sur-accident et ce jusqu'à ce que le bateau soit à nouveau opérationnel pour porter assistance.

LE BATEAU SUR L'EAU IL Y AURA

La pratique de la voltige sur le site de Roquebrune requiert la présence d'un bateau sur l'eau afin de porter assistance aux pilotes en cas d'amerrissage. **Avant chaque run ou décollage les pilotes s'assureront de la présence de ce bateau.**

D'UN GILET DE SAUVETAGE, D'UN CASQUE ET D'UNE RADIO TU T'ÉQUIPERAS

Chaque pilote effectuant de la voltige doit obligatoirement porter un casque et un gilet de sauvetage et emporter avec lui une radio **VHS en état de fonctionnement.**

SOUS UNE VOILE EN BON ETAT TU VOLERAS

Chaque pilote est responsable de l'entretien et de la vétusté de son matériel.

L'ORGANISATION DES SORTIES TU FACILITERAS

- Navettes : **Chaque pilote effectue sa propre réservation** de la navette pour monter au décollage (Cf. pratique de la voltige)
- Youmethen : **Chaque pilote prévient de sa participation** aux sorties en s'inscrivant sur le site de « **youmethem** » (Cf. groupe voltige 06)
- Facebook / Messenger : Vous pouvez partager, communiquer et vous organiser en utilisant le fil de conversation Messenger « voltige06 » ou la page Facebook « Voltige06 »

AU DEFRAIMENT DU BATEAU TU PARTICIPERAS

La participation au frais du bateau est de **10 € par jour et par pilote. 5 € pour UN RUN.** En cas d'**absence d'un boatman**, seuls les pilotes assurant fonction de boatman (ne serait-ce que pour un run) sont exemptés de participation au frais

